



Bilan d'activité 2014



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Indre





FLORIPRO

l'assurance vie de vos deux vies



Votre conseiller professionnel est là pour vous accompagner à chaque étape de votre vie.

09 789 789 09*

www.ca-centreouest.fr

*appel non surtaxé

Le contrat FLORIPRO est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, il ne comporte pas de garantie en capital. Conformément à la réglementation, vous avez la possibilité de renoncer à votre adhésion dans un délai de 30 jours calendaires révolus à compter de la conclusion de votre adhésion. PREDICA, compagnie d'assurance de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, entreprise régie par le Code des assurances. SA au capital entièrement libéré de 960 745 065 €. Siège social : 50/60 rue de la Procession - 75015 Paris - SIREN 334 028 123 RCS Paris. Contrat distribué par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. Siège social : 29 boulevard de Vanteaux - BP 509 - 87044 LIMOGES Cedex 1 - Tél. 05.55.05.75.50 - www.ca-centreouest.fr. Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 391 007 457 RCS Limoges. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 854.

Entre PROS, une histoire de confiance...



MAAF PRO : Être à vos côtés pour vous conseiller, vous accompagner, dans vos activités professionnelles et votre vie personnelle.



Contactez-nous au
N° Vert 30 15
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
 du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h



MAAF ASSURANCES SA - R.C.S. NIORT 542 073 580 - 02/15 - Photos : Thinkstock, GraphicObsession



Jean-Michel Degay
 Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

SOMMAIRE

- Rôle et missions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanatp. 4 à 7
- Les Chiffres clés de l'Artisanat dans l'Indrep. 8 à 11
- Bilan de l'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanatp. 12 à 20
- Les Formationsp. 21 à 24
- Événementsp. 25 à 26

BILAN D'ACTIVITÉ 2014 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

Directeur de publication : Jean-Michel DEGAY
 Comité de Rédaction : Patrick JAN, Sandrine CARQUEX, Grégory THIEFIN, Fabrice MIROU, Jean-Luc GOURIN, Isabelle VIRAUD, MéliSSa GAULIER, Anne-Marie CHASTANET

Crédits photos : APCM, ANFA, CMA CFA 36, Fotolia.
 Conception / Édition Publicité / Impression : Groupe SODIMASS Rue Principale 36800 Le-Pont-Chrézien Chabenet
 Tél. : 02 54 25 25 25
www.sodimass.fr
 Imprimé dans l'Indre (36)



Chers collègues,
 Chers partenaires,

Cette année, c'est dans un contexte économique particulièrement difficile, que nous vous rendons compte de l'activité déployée par nos établissements au service des 3800 entreprises artisanales.

Vous constaterez que nous concentrons nos efforts sur les priorités suivantes indispensables à la pérennité de nos entreprises :

- Le soutien à l'activité par l'organisation de manifestations, la promotion des métiers et l'accès aux marchés publics
- Le renforcement du lien avec les collectivités territoriales (Région, Département, ...) et avec en 2015, une action spécifique en direction des Communautés de Communes, pour favoriser la prise en compte des attentes des artisans au plan local
- La nécessaire coopération interentreprises, promue lors de la manifestation nationale du 15 mai 2014 à Saint-Maur, sur les différentes fonctions de l'entreprise : production, commercialisation, achats, ...
- La formation des jeunes, futurs salariés et repreneurs de nos entreprises, par un renforcement de l'accompagnement à la conclusion de contrats d'apprentissage et la modernisation de notre centre de formation.

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat continuera de vous accompagner sur l'ensemble des domaines évoqués dans ce bilan.

N'hésitez pas à nous contacter, sans attendre, notamment en cas de difficultés dans votre entreprise, vos élus et les collaborateurs sont à votre écoute !

Artisanement vôtre !

Le Président,
 Jean-Michel Degay



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
 31 rue Robert Mallet-Stevens - B.P.296
 36006 Châteauroux cedex
 Tél. : 02 54 08 80 00 - Fax : 02 54 08 80 08
contacts@cm-indre.fr
www.cm-indre.fr



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre



Rôle et Missions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Dirigée par des artisans élus, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat représente auprès des pouvoirs publics les intérêts des 3881 entreprises artisanales de l'Indre. Elle assure la promotion de nombreuses actions en faveur du maintien et du développement économique des entreprises, leur apporte conseils et assistance technique et contribue au développement local et à l'aménagement du territoire. Son rôle est d'accompagner le chef d'entreprise dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création ou reprise, formation, développement, transmission. Pour ce faire, elle collabore avec les collectivités locales : communes, département, pays et communautés d'agglomération.

Fonctionnement :

Etablissement public administratif de l'Etat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est composée de 35 membres élus pour 5 ans. Ils représentent les différents métiers de l'artisanat : alimentation, bâtiment, fabrication, services ainsi que les organisations professionnelles représentatives. Réunis en assemblée générale constitutive, en début de mandature, ils élisent un Président et son bureau (composé de 12 membres) qui assument la gestion de l'établissement.

Les Elus :

Les élus ont pour mission de veiller au bon fonctionnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre grâce aux assemblées générales, commissions et réunions de bureau. Ils tiennent un rôle actif de représentation dans les différentes instances départementales, régionales et nationales.

Les membres du bureau :

Président : **Jean-Michel DEGAY** - Plombier chauffagiste
Vice-Président : **Jean-Claude LAPRADE** - Charpente couverture
Vice-Présidente : **Sandra TOURATIER** - Fabrication d'objets caoutchouc
Vice-Président : **Thierry TOUCHET** - Réalisation de logiciels
Trésorier : **Jackie MOREAU** - Peintre bâtiment
Trésorier Adjoint : **Pierre ROLLAND** - Boulanger
Secrétaire : **Brigitte HACQUIN** - Coiffeuse
1^{er} Secrétaire-Adjoint : **Franck PINAULT** - Plombier chauffagiste
2^{ème} Secrétaire-Adjoint : **Odile ENRIQUE** - Taxi
3^{ème} Secrétaire-Adjoint : **Jean-Baptiste VIANO** - Maçon
4^{ème} Secrétaire-Adjoint : **Nicolas COUSIN** - Pompes funèbres marbrerie
5^{ème} Secrétaire-Adjoint : **Alexandra DAVIER** - Esthéticienne

Les autres membres, élus titulaires :

Vincent ALDE - escalier
Christiane BERNARD - pâtissier
Valérie MARSAULT-BONNAMOUR - imprimeur
Dominique BERRIER - carrossier
Guillaume BLANCHETON - terrassier paysagiste
Philippe CHABANE - fleuriste
Alain CRINIÈRE - mécanique automobile
Daniel DELACOUX - taxi
Thomas DEVISSCHER - pâtissier
Xavier DUMONTET - prothésiste dentaire
Alain FOURNIER - charcutier
Guillaume GUIGNARD - couverture
Olivier LADOIRE - fleuriste
Alain LAVAUD - restaurateur
Thierry LAVEZARD - boucher
Pascal LEVOUX - menuisier ébéniste
Sébastien MARTEAU - menuisier
Joël MILLET - enseignes
Yves NONNET - coiffeur
Jean-François PARADIS - boucher charcutier
Elisabeth PERRIN - retoucheuse
Philippe POMMERAU - taxi
Yoann POITOU - charcutier



L'administration générale de la compagnie



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

Qui fait quoi ? Qui contacter ?

DIRECTION

Secrétaire général
Directeur des services

Patrick JAN
02 54 08 80 01
p.jan@cm-indre.fr

Assistante de direction
Irène BRAZIER
02 54 08 80 11
i.brazier@cm-indre.fr

Responsable
communication
Sandrine CARQUEx
02 54 08 80 07
s.carquex@cm-indre.fr

Assistante communication
Gwendoline DEFAIT
02 54 08 80 07
g.lieutaud@cm-indre.fr

Responsable comptabilité
gestion ressources
humaines

Anne-Marie CHASTANET
02 54 08 80 19
am.chastanet@cm-indre.fr

ACCUEIL GÉNÉRAL

Nathalie MAGNOUX
02 54 08 80 00
n.magnoux@cm-indre.fr
(Promotion des services)

FORMALITÉS DES ENTREPRISES/ APPRENTISSAGE

Chef de service
Mélissa GAULIER
02 54 08 80 14
m.gaulier@cm-indre.fr

Assistante formalités
Joëlle CATHERINEAU
02 54 08 80 13
j.catherineau@cm-indre.fr

Apprentissage
Sylvie FOUCHET
02 54 08 80 15
s.fouchet@cm-indre.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / EMPLOI

Chargés(es) de
développement
économique :

Jean-Luc GOURIN
02 54 08 80 06
jl.gourin@cm-indre.fr

Géraldine MOREAU
02 54 08 80 23
g.moreau@cm-indre.fr

Céline TERRET
02 54 08 80 09
c.terret@cm-indre.fr

Rémy FAGUET
02 54 08 80 05
r.faguet@cm-indre.fr

Françoise BRAIN-MOREAU
02 54 08 80 12
f.brain-moreau@cm-indre.fr

Isabelle VIRAUD
(emploi)
02 54 08 80 02
i.viraud@cm-indre.fr

Laurence PLICAUD
(environnement)
02 54 08 80 25
l.plicaud@cm-indre.fr

Conseillère insertion
Fabienne PIVETEAU
02 54 08 80 21
f.piveteau@cm-indre.fr

Chargée de
développement
Séverine PERCHAUD
02 54 08 80 22
s.perchaud@cm-indre.fr

Assistants / Accueil
Muriel MOREAU
02 54 08 80 10
m.foulatier@cm-indre.fr

Isabelle DECOU
02 54 08 80 20
i.decou@cm-indre.fr

FORMATIONS

Directeur du
développement des
formations

Grégory THIEFIN
02 54 08 70 01
02 54 08 80 28
gregory.thieffin@cfacm36.fr

FORMATIONS CONTINUES

Chargée de
développement
économique
Isabelle VIRAUD
02 54 08 80 02
i.viraud@cm-indre.fr

Conseillères formation
Isabelle RABATE
02 54 08 80 03
i.rabate@cm-indre.fr

Isabelle DE PAUW
02 54 08 80 03
i.depauw@cm-indre.fr

CENTRE D'AIDE À LA DÉCISION

Coordinatrice CAD
Karine VANDERLOOVEN
02 54 08 80 16
k.vanderlooven@cm-indre.fr

Conseillères jeunes/
entreprises
Annie PESINA
02 54 08 80 26
a.pesina@cm-indre.fr
Fanny DAMBLANT
02 54 08 80 17
f.damblant@cm-indre.fr

Médiatrice apprentissage
Lydie ROGER
02 54 08 80 18
06 30 23 89 81
l.roger@cm-indre.fr

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES MÉTIERS

Directeur de la pédagogie
et des moyens
Fabrice MIROU
02 54 08 70 09
fabrice.mirou@cfacm36.fr



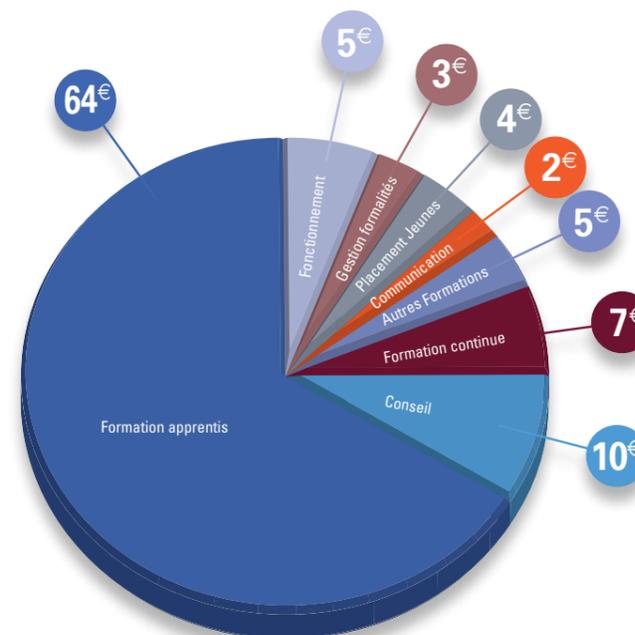
Budget de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de l'Indre s'élève à
5,7 millions d'euros en 2014.

Il se répartit de la façon suivante :

Siège :
1,7 millions d'euros
Centre de Formation d'Apprentis :
4 millions d'euros.



A quoi servent-ils ?

- Formation des apprentis
- Conseil aux entreprises
- Formation continue des artisans
- Autres formations (contrat Pro/demandeurs d'emploi...)
- Communication
- Placement jeunes en entreprise
- Gestion formalités entreprise (Répertoire des Métiers, contrat apprentissage...)
- Fonctionnement, administration générale, instances et représentations

Lorsque la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dépense 100 euros...

D'où viennent-ils ?

- 50 €** de la Région Centre
- 16 €** des services payants
- 10 €** des entreprises artisanales (taxe pour frais de CMA)
- 7 €** de la taxe d'apprentissage
- 3 €** du département de l'Indre et des collectivités départementales
- 3 €** du Fonds d'Assurance Formation des artisans
- 2 €** de l'Etat
- 2 €** de l'Europe
- 7 €** de produits divers.

LES PARTENAIRES

De nombreux partenaires privés et publics apportent leur soutien à l'artisanat local :



L'Europe,
Les Fonds Européens (FEDER et FSE) sont mobilisés sur de nombreux programmes prioritaires d'intervention qui font écho aux enjeux de structuration, de modernisation et de développement de l'artisanat.



L'Etat,
soutient les programmes d'animation économique qu'il a définis comme prioritaires et apporte également son appui sur la création reprise d'entreprise et sur le développement durable.



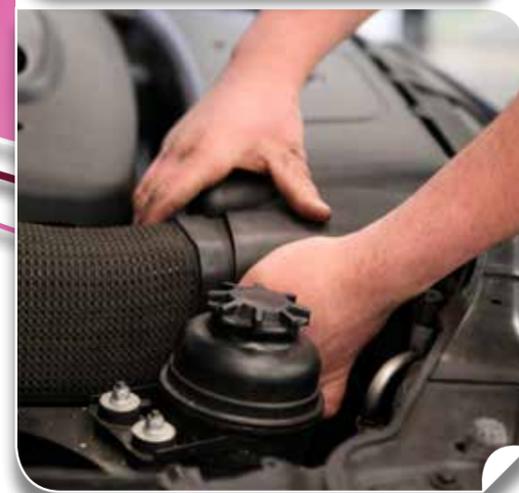
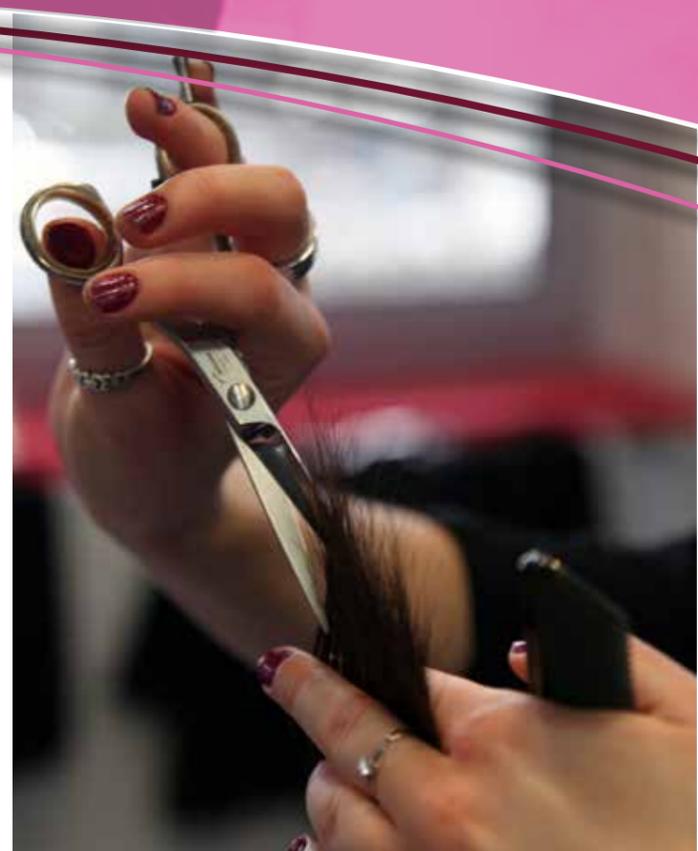
Le Conseil Régional,
Les grands enjeux du développement des entreprises artisanales croisent très largement les compétences confiées aux régions : formation initiale et continue, développement économique, aménagement du territoire.



Le Conseil Général,
intervient directement pour le développement économique de l'Indre. Il accompagne notamment des projets artisanaux comportant une part importante d'innovation et de recherche.



Les chiffres clés de l'artisanat dans l'Indre



Qu'est-ce que l'artisanat ?

État des lieux et présentation du secteur

L'artisanat est riche de plus de 250 métiers répartis en quatre grands secteurs d'activité :

- **l'alimentation** (boulangier, boucher, pâtissier...),
- **la production** (travail des métaux, du bois, textile...),
- **le bâtiment** (maçon, carreleur, peintre...),
- **les services** (taxi, photographe, fleuriste...).

traditionnels (ferronnier, vannier, relieur, doreur, joaillier...).

Une entreprise est dite artisanale lorsque son effectif est inférieur ou égal à 10 salariés au moment de sa création. Le droit de suite permet aux entreprises de rester inscrites en cas de dépassement d'effectif. Elle exerce une activité indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services relevant du secteur de l'artisanat et est immatriculée au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Dans ce large secteur s'intègrent les **métiers de l'artisanat d'art** regroupant des métiers aux savoir-faire particuliers et nécessitant l'utilisation de techniques et d'outils

L'artisanat en Région Centre

- **43 046 entreprises**
(source : Artiscopes au 30/06/2014) + 1225 entreprises / 2013
- **10,9 milliards d'euros** de chiffre d'affaires
(source : Chiffres clés de l'artisanat - DGCS au 31/12/2009)
- **78 660 salariés**
(source : Artiscopes au 30/06/2014) - 1490 salariés / 2013
- **6 891 apprentis** formés dans les 6 CFA interprofessionnels des CMA.
(source : Observation de l'Artisanat CRMA 2012)

L'artisanat en France

(www.artisanat.fr - données au 1^{er} janvier 2013)

- **1 028 340 entreprises**
- **300 milliards d'euros** de chiffre d'affaires
- **3,1 millions** d'actifs
- **430 000 embauches** en 7 ans
- **200 000 apprentis** formés dans l'artisanat.

L'Artisanat, première entreprise de France

L'artisanat dans l'Indre :

(données au 31 décembre 2014)

- **3 881 entreprises** artisanales
- **8 580 salariés**

soit 16,7% de l'emploi privé départemental.

(données : Artiscopes 2014-CRMAC)

- **1 990 entreprises** artisanales installées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Le département de l'Indre a la plus forte densité artisanale en zone rurale de la Région Centre.
- **685 apprentis et stagiaires** au CFA interprofessionnel des Métiers.

ZOOM...

> **L'information juridique au bout du fil pour les artisans, 0820 097 838 GRATUIT**

Pour toutes vos questions d'ordre juridique, commercial, social, immobilier ou pénal, un numéro unique : le **0820 097 838**.

Pensez à vous munir de votre numéro SIRET.
Service ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h. 0,12 €/minute

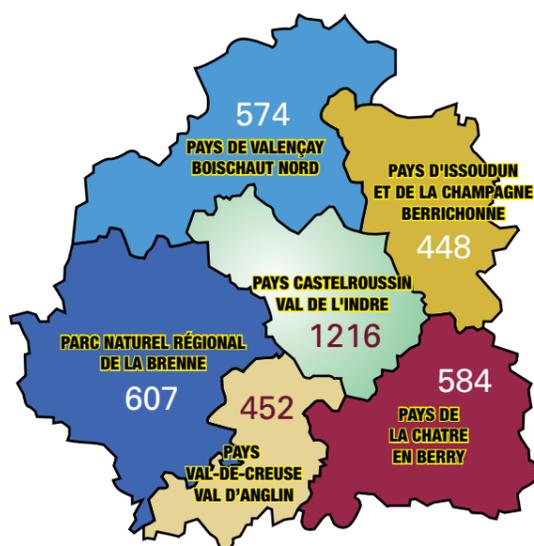


Les chiffres clés de l'artisanat dans l'Indre

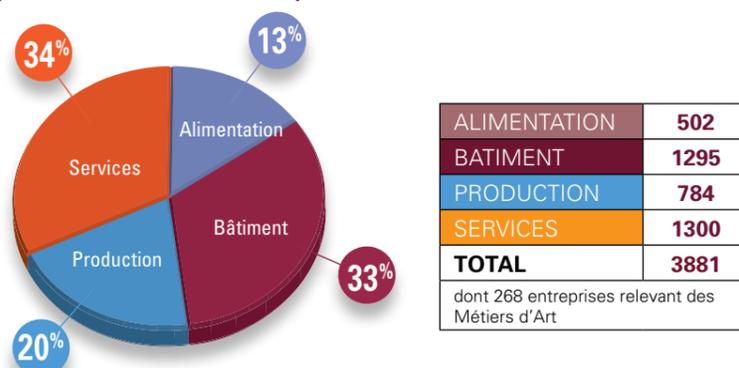
Répartition des entreprises artisanales dans l'Indre

L'analyse du Répertoire des Métiers permet de présenter les éléments chiffrés suivants :

Répartition des entreprises artisanales par Pays



Répartition des entreprises artisanales par secteur économique (données au 31 décembre 2014)

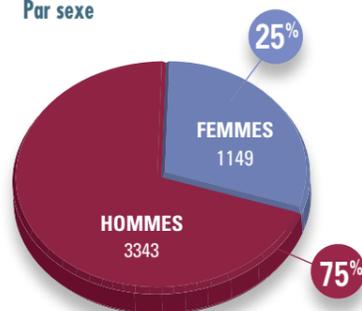


La structure juridique des entreprises (données au 31 décembre 2014)

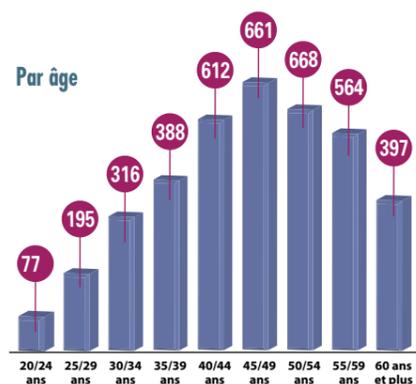
FORME JURIDIQUE	Nombre	Pourcentage
Entreprise individuelle	2266	58%
SA	199	5%
SARL	1405	36%
Autres sociétés	11	NS
Total	3881	100%

Profil du chef d'entreprise artisanale (données au 31 décembre 2014)

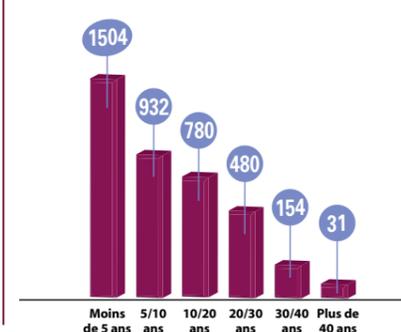
Par sexe



Par âge



Âge des entreprises artisanales (données au 31 décembre 2014)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mouvements au Répertoire des Métiers (données au 31 décembre 2014)

- 405 immatriculations
- 369 radiations.

SECTEURS	IMMATRICULATIONS	RADIATIONS
ALIMENTATION	60	65
BATIMENT	139	127
PRODUCTION	73	75
SERVICES	133	102

Répartition des immatriculations :

- 344 créations ex nihilo dont 194 auto-entrepreneurs
- 56 reprises d'entreprises
- 5 autres (transfert et transformation juridique).

26% des immatriculations concernent des femmes et 74% des hommes.

Taux de pérennité* des entreprises artisanales :

Le taux de survie des entreprises artisanales de l'Indre à 3 ans est de 70% et de 62% à 5 ans.

(Sources : Répertoire des Métiers - 31/12/2014)

* Il s'agit des entreprises toujours immatriculées au Répertoire de l'Indre (les radiations n'ont pas forcément une cause économique, ex. : transfert).

Chiffres clés de l'artisanat dans l'Indre

La qualification :



• 2 473 Artisans (au 31 décembre 2014)



• 40 Maîtres Artisans (au 31 décembre 2014)

• 64 Artisans d'art (au 31 décembre 2014)

• 1 Maître Artisan d'art (au 31 décembre 2014)

ZOOM...

> Loi Pinel sur l'artisanat, ce qui change pour les artisans ...

Évolution de la qualité d'artisan et de la qualification professionnelle
Adoptée en juin 2014, la loi « Pinel » restreint l'attribution de la qualité d'artisan en supprimant la condition d'équivalence en durée d'immatriculation et pose 3 critères cumulatifs pour permettre de bénéficier de l'appellation « artisan ».
L'artisan doit exercer lui-même le métier, être immatriculé au répertoire des métiers (RM) et être obligatoirement qualifié.

De plus, la qualification professionnelle devrait à l'avenir être vérifiée par les CMA. La loi leur donne un pouvoir de contrôle lors de l'inscription au RM. Le chef d'entreprise doit fournir un justificatif de ses qualifications professionnelles ou, le cas échéant, de celles du salarié embauché dans un délai de 3 mois, sous peine d'être radié.



L'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre



Les interlocutrices à votre service.

Accomplir les formalités de votre entreprise

Artisans, artisans commerçants, mandataires, le Service Formalités des Entreprises vous accueille. Il enregistre et instruit l'ensemble des formalités administratives qui constituent la vie de l'entreprise.

Public accueilli

- Artisans >
- Artisans - Commerçants >
- Avocats >
- Experts - Comptables >
- Notaires >
- Apprentis >

CFE

Centre de formalités unique des entreprises

- Répertoire des métiers
- Gestion des contrats d'apprentissage
- Gestion des dossiers ACCRE
- Remise des cartes ambulants
- Évolutions réglementaires

Interlocuteurs

- < Registre du Commerce et des sociétés (pour la double inscription)
- < URSSAF
- < RSI
- < INSEE
- < Impôts
- < Direction du travail
- < Greffe du tribunal de commerce
- < Mandataires (avocats, comptables...)
- < Région Centre
- < Conseil Général
- < Inspection académique
- < Centres de Formation des Apprentis
- < Lycées professionnels

En 2014, le Service Formalités des Entreprises a enregistré :

- **1 497** dossiers de création, reprise, modification, radiation (dont 220 dossiers ACCRE, 50 cartes ambulants)
- **4 750** contacts téléphoniques
- **476** contrats d'apprentissage (enregistrés au 31 décembre 2014)

Loi Pinel sur l'artisanat, ce qui change pour les artisans ...

Clarifications apportées au statut d'auto-entrepreneur

Le texte de loi crée un régime unique, simplifié, de la micro-entreprise, en fusionnant les régimes du micro-social (auto-entrepreneurs) et du micro-fiscal. Chaque entrepreneur exerçant la même activité, quel que soit son régime micro, sera soumis aux mêmes règles : immatriculation obligatoire de tous les auto-entrepreneurs au Répertoire des Métiers et fin de l'exonération des taxes pour frais de chambre de métiers depuis le 1^{er} janvier 2015, obligation de suivre le stage de préparation à l'installation et paiements des cotisations, notamment au titre de la formation continue.

À terme le régime « micro-entrepreneur » se substituera au régime de « l'auto-entrepreneur ».

Plus d'infos : Mélissa GAULIER, Centre de formalités des entreprises. Tél. 02 54 08 80 14 - m.gaulier@cm-indre.fr

La SASU, le nouveau statut « à la mode »

La SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle, connaît un succès grandissant depuis quelques années. Autrefois réservée aux gros projets, nécessitant la réunion de plusieurs associés et d'un capital minimum, la SAS et la SASU peuvent être constituées par un associé unique et avec un capital minimum obligatoire.

Cette forme juridique présente aujourd'hui beaucoup d'intérêt pour les créateurs d'entreprises qui se lancent seuls : responsabilité limitée, protection de son patrimoine personnel, arbitrage possible entre les rémunérations et les dividendes, absence de charges sociales sur les dividendes, affiliation du dirigeant au régime général, possibilité d'accueillir ultérieurement de nouveaux associés...

Pour toutes informations sur la SASU, contactez votre conseiller CMA.

Plus d'infos : Mélissa GAULIER, Centre de formalités des entreprises. Tél. 02 54 08 80 14 - m.gaulier@cm-indre.fr



L'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre



L'équipe du Service Développement Économique

Accueillir, informer, conseiller à chaque étape de la vie de votre entreprise

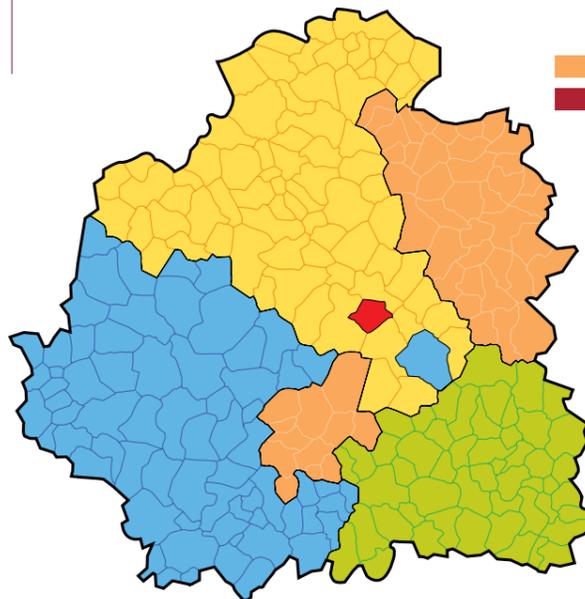
De la création à la transmission en passant par le développement de votre entreprise, le service développement économique vous conseille et vous accompagne dans les différentes étapes de votre vie professionnelle :

Accompagnement INDIVIDUEL et COLLECTIF



Vos conseillers d'entreprise sont présents sur tout le territoire :

PNR de la Brenne, Ardentes, Canton de St-Benoît et d'Éguzon :
Jean-Luc GOURIN
02 54 08 80 06
jl.gourin@cm-indre.fr



Champagne Berrichonne, Canton d'Argenton, Châteauroux (création) :
Géraldine MOREAU
02 54 08 80 23
g.moreau@cm-indre.fr

Pays du Boischaud Nord, CAC, Châteauroux (reprise) :
Rémy FAGUET
02 54 08 80 05
r.faguet@cm-indre.fr

Pays de la Châtre en Berry :
Céline TERRET
02 54 08 80 09
c.terret@cm-indre.fr

Actions spécifiques :
Laurence PLICAUD
Chargée de mission environnement
02 54 08 80 25
l.plicaud@cm-indre.fr

Sandrine CARQUEx
Chargée des métiers d'art
02 54 08 80 07
s.carquex@cm-indre.fr

Isabelle VIRAUD
Chargée de mission emploi
02 54 08 80 02
i.viraud@cm-indre.fr

Fabienne PIVETEAU
Chargée de mission emploi
02 54 08 80 21
f.piveteau@cm-indre.fr

Promotion de l'offre de services, apprentissage :
Séverine PERCHAUD
Chargée de développement
02 54 08 80 22
s.perchaud@cm-indre.fr

L'appui au développement des entreprises, notre priorité

En 2014, l'action économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se situe dans la continuité de la politique régionale de l'artisanat qui met le projet de l'entreprise au cœur des priorités grâce à l'outil CAP Artisanat Développement.

Le Service Développement Economique en 2014

- 1 150 personnes conseillées dont 400 porteurs de projets et 750 entreprises installées
- 5 650 entretiens téléphoniques sollicités
- 715 accompagnements individuels (conseils, montages de dossiers personnalisés...)
- 195 accompagnements collectifs à travers les Mardis de la Création et 54 entretiens individuels
- 252 personnes formées à travers les stages à la création d'entreprise
- 25 entreprises artisanales en difficultés accompagnées

Accompagnement Développement

- En 2014, **750 entreprises** ont bénéficié d'un appui. Souvent réalisé au cours d'une visite au sein de l'entreprise, un entretien spécialisé à travers un questionnaire permet de diagnostiquer les besoins de l'entreprise et d'établir un plan d'actions.
- 138 diagnostics globaux** dont **113 approches globales**
- 30 diagnostics** environnement
- 15 diagnostics normes alimentaires**

CAP Artisanat Développement : jusqu'à 10 000€ de subvention pour les projets de développement des entreprises artisanales.

Pour demander cette aide, l'entreprise doit :

- Déterminer ses projets** : investissements, travaux, mises aux normes, formation, promotion et communication...
- Être concernée par le CAP Artisanat Développement**
 - Les entreprises artisanales ayant au moins 12 mois d'activité
 - Les entreprises ayant un projet de développement dans une activité éligible
- Être accompagnée dans l'élaboration de son projet de développement** : votre conseiller Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose d'établir une véritable stratégie de développement pour votre entreprise grâce à :
 - un **entretien approfondi** pour définir les points forts et les points d'amélioration de votre entreprise ;
 - l'**appui à la définition d'un plan d'actions global** sur deux ou trois ans ;
 - le **montage du dossier CAP Artisanat Développement** : un accompagnement de 5 jours pour mobiliser des financements sur les 3 volets : investissements, développement commercial, conseil qui s'appuiera sur des compétences d'experts (comptables, banques, agences de communication...) ;
 - le **parrainage de votre dossier par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**. Après vérification de l'éligibilité, il sera ensuite instruit et présenté auprès des élus régionaux qui statueront sur l'attribution de l'aide ;
 - le **suivi de votre entreprise dans son projet de développement**.

Plus d'infos : Service Développement Économique - Tél. 02 54 08 80 20 - i.decout@cm-indre.fr



L'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

Aménagement du territoire

L'Artisanat, un acteur majeur de l'aménagement du territoire



Financement et subventions

L'Europe, l'État, la Région, le Département, les collectivités locales proposent des aides financières aux entreprises qui souhaitent investir. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat conseille sur les aides les plus adaptées aux entreprises, réalise et assure le suivi du dossier de subvention.

- En partenariat avec les deux plateformes d'initiatives locales (Initiative Indre et Initiative Brenne)

108 projets soutenus auprès des 2 plateformes (NACRE, AGEFIPH, PCE...) dont **64 prêts d'honneur** soit **661 000 € mobilisés**.

Plus d'infos : Service Développement Économique. Tél. 02 54 08 80 20 ou 02 54 08 80 10

Favoriser l'emploi sur le territoire

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la DIRECCTE de l'Indre ont signé des conventions de partenariat permettant de sensibiliser les entreprises artisanales à travers deux actions majeures :

La gestion des âges

Objectif : renouveler et maintenir les actifs de l'artisanat par la promotion et la mise en œuvre du contrat de génération

- **188 entreprises** sensibilisées
- **25 pré-diagnostic** réalisés
- **5 diagnostics** réalisés par un consultant externe avec mise en place d'un plan d'action

Le contrat de projet État - Région

Objectif : promouvoir les emplois d'avenir et les contrats en alternance

- **188 entreprises** sensibilisées
- **29 entreprises** accompagnées

Plus d'infos : Isabelle VIRAUD - Conseillère d'entreprise chargée de l'emploi. Tél. 02 54 08 80 02 - i.viraud@cm-indre.fr

ZOOM...

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre apporte son soutien aux communes et communautés de communes à travers son Service Développement Économique notamment. Les conseillers d'entreprise ont ainsi rencontré les mairies dans l'objectif de maintenir les commerces de proximité et les services à la population, anticiper les transmissions d'entreprises et identifier les projets de fermeture.

- **En 2014, 21 mairies** rencontrées.

Programmes et soutien à l'artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat contribue à la mise en œuvre des politiques économiques en faveur du secteur. Elle est le principal référent auprès de l'État, de la Région et du Département. Elle élabore activement des programmes d'animation soutenus par l'Union Européenne. Elle développe également un partenariat privilégié avec les collectivités locales.

Les Pays ont un rôle de premier plan en matière de développement économique ; souvent les préoccupations des élus rejoignent les objectifs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : promouvoir et développer les territoires.

- **4 dossiers** européens et régionaux
- **4 conventions** avec les Pays
- **3 conventions** avec le Conseil Général

Insertion professionnelle

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est reconnue comme référent parcours professionnel auprès de la DPDS (Direction de la Prévention et du Développement Social) pour accompagner des personnes en recherche de solution d'emploi et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

- **70 bénéficiaires** orientés,
- **7 dossiers APRE** montés (demandes d'aides personnalisées au retour vers l'emploi).

Sur les 70 personnes orientées :

- **2** ont créé leur entreprise,
- **1** personne a trouvé un CDI,
- **4** ont intégré une formation qualifiante,
- **1** est en CDD de plus de 6 mois,
- **4** réalisent des missions intérimaires,
- **10** bénéficient d'un accompagnement pour le développement de leur entreprise.

Plus d'infos : Fabienne Piveteau - Conseillère insertion. Tél. 02 54 08 80 21 f.piveteau@cm-indre.fr

Programmes sectoriels

Alimentaire

Ce programme inscrit dans le cadre d'une convention signée entre le Conseil Régional et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat vise à accompagner les entreprises de la filière alimentaire sur :

> **Le conseil et la préconisation autour des pratiques des entreprises de métiers de bouche** : 15 visites et diagnostics en entreprise.

> **Le développement des ventes et l'accès à de nouveaux marchés** : participations aux salons : Saveurs ô centre à Tours, les Artisanales à Chartres, le salon de la Gastronomie à Châteauroux. 3^{ème} édition du Salon circuits courts " Saveurs de Proximité " en partenariat avec la CCI, la Chambre d'Agriculture et le Pays Castelroussin Val de l'Indre : 20 producteurs et 50 visiteurs.

> **Viennoiserie 100% Maison** : 30 artisans boulangers adhérents à la charte (12 en cours d'adhésion - février 2015)

> **L'adaptation de l'offre et des pratiques commerciales** : rédaction d'une lettre d'informations Alimb.a.ba distribuée auprès de 300 artisans du secteur de l'alimentaire.

- **350 entreprises** sensibilisées
- **70 entreprises** accompagnées
- **5 organisations syndicales** : Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie, Hôtellerie-Restauration.

Plus d'infos : Jean-Luc Gourin, conseiller d'entreprise, chargé de l'alimentaire. Tél. 02 54 08 80 06 - jl.gourin@cm-indre.fr



Salon de la Gastronomie de Châteauroux



« Saveurs de Proximité »

Environnement - Développement durable

> **Le programme environnement et développement durable 2014,**

accompagne les entreprises sur la gestion des rejets (déchets, eaux, air), la maîtrise de l'énergie, l'éco-construction et l'accessibilité, l'environnement en général. De plus en plus d'actions se sont développées autour de la prévention des risques et la sécurité : document unique, affichages obligatoires, contrôles périodiques, accessibilité des établissements recevant du public...

- **26 entreprises** sensibilisées à travers des réunions d'informations.
- **88 entreprises** conseillées individuellement
- **6 visites énergie**
- **9 entreprises renouvelées pour le label Imprim'vert** et **2 diagnostics Imprim'Vert**
- **9 diagnostics déchets**
- **1 diagnostic accessibilité**
- **9 diagnostics sécurité au travail**
- **3 évaluations d'entreprise et développement durable**
- **3 entreprises adhérentes à la charte "RÉPAR'ACTEURS"**
- **55 entreprises engagées dans l'opération Ecodéfis** (dont 47 labellisées)

Au TOTAL : **211 entreprises sensibilisées**

Plus d'infos : Laurence Plicaud, chargée de mission environnement • Tél : 02.54.08.80.25 - l.plicaud@cm-indre.fr



Cérémonie de labellisation des ECODEFIS le 19 novembre 2014

EN 2015, les projets...

> **Poursuite des « Défis de l'environnement »** avec les professionnels de l'automobile au niveau des CMA de la Région Centre et en collaboration avec le Conseil National des Professionnels de l'Automobile. Objectif : proposer les meilleures solutions techniques et financières pour aider les entreprises à se mettre aux normes concernant la gestion des déchets et de l'eau.

> **Poursuite de l'action sur les métiers de la réparation** avec l'objectif d'offrir une communication adaptée aux artisans du secteur (Label "RÉPAR'ACTEURS").

> **Poursuite des visites énergie** • Secteurs concernés : métiers de bouche, coiffure et esthétique.

> **Poursuite des diagnostics environnement**



L'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Programmes sectoriels

Les Métiers d'Art

> Le programme Métiers d'Art accompagne les entreprises du secteur dans le développement et la promotion de leur métier :

• 6 artisans-exposants au Salon des Métiers d'Art d'Orléans en février.

• 23 professionnels participant aux Journées Européennes des Métiers d'Art les 4, 5 et 6 avril (ouverture d'ateliers au grand public), 1 exposition à Levroux - 750 visiteurs.

• Prix des Métiers d'Art de la tradition contemporaine attribué à Christophe FRIQUET, sculpteur animalier sur métal. 4 dossiers de candidature déposés.

• 208 professionnels relevant des Métiers d'Art

• 64 artisans d'art

• 5 entreprises labellisées
Entreprise du Patrimoine Vivant



JEMA Rendez-vous des Métiers d'Art

EN 2015, les projets...

Poursuite des actions menées en 2014 :

> Accompagner les professionnels relevant des Métiers d'Art à la qualification et à la labellisation.

> Promouvoir les entreprises du secteur : participation à des salons, Journées Européennes des Métiers d'Art les 27, 28 et 29 mars 2015, 30 artisans des métiers d'art attendus à la rencontre de la ville de La Châtre. Prix des Métiers d'Art sur le thème de la restauration - conservation.

> Encourager les entreprises dans leur développement.

Plus d'infos : Sandrine Carquex - Chargée des Métiers d'Art - Tél : 02 54 08 80 07 - s.carquex@cm-indre.fr

La Production

> Le programme régional sur les métiers de la production s'articule sur deux axes majeurs :

L'appui au développement commercial

- Développer le potentiel commercial des entreprises du secteur bois, ameublement et sous-traitance
- Elaborer et structurer une stratégie commerciale
- Rapprochement artisans et industriels (600 K€ de CA réalisés grâce à l'action en partenariat avec la CCI)
- Adhésion sur Cotraitel (50 artisans inscrits)

Plus d'infos : Rémy Faguet - Conseiller d'entreprise - Chargé de la production - Tél : 02 54 08 80 05 - r.faguet@cm-indre.fr

L'appui au développement technologique et à l'innovation

- Veille économique de l'innovation
- Parcours individuels des projets
- Echanges et promotion de l'innovation dans l'artisanat de production

• 227 entreprises sensibilisées

• 39 entreprises accompagnées

Action GPEC

> Le programme régional emploi GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) vise à :

- Aider le chef d'entreprise à anticiper les évolutions, accompagner celles en cours.

> Il s'articule autour de quatre actions distinctes mais interactives :

• ACTION PRÉALABLE DE SENSIBILISATION

Communiquer auprès des entreprises artisanales sur la démarche et les enjeux de la GPEC au sein de leur organisation afin d'aboutir à la prescription d'un diagnostic d'entretien.

• 414 entreprises sensibilisées

• ACTION 1 : DIAGNOSTIC D'ENTRETIEN

- Définir l'ensemble des problématiques liées à l'emploi et à la gestion de son personnel.

• 9 diagnostics d'entretien réalisés

• ACTION 2 : VOS BOÎTES À OUTIL

- Identifier les besoins en recrutement
- Aider à la formalisation des outils de motivation et de fidélisation
- Aider à la formalisation des outils d'organisation et de développement

• 51 prestations réalisées

• ACTION 3 : VOS STRATÉGIES RH

- Accompagner sur les méthodes et pratiques de recrutement
- Accompagner et préconiser dans la gestion du personnel
- Assurer le suivi post-accompagnement

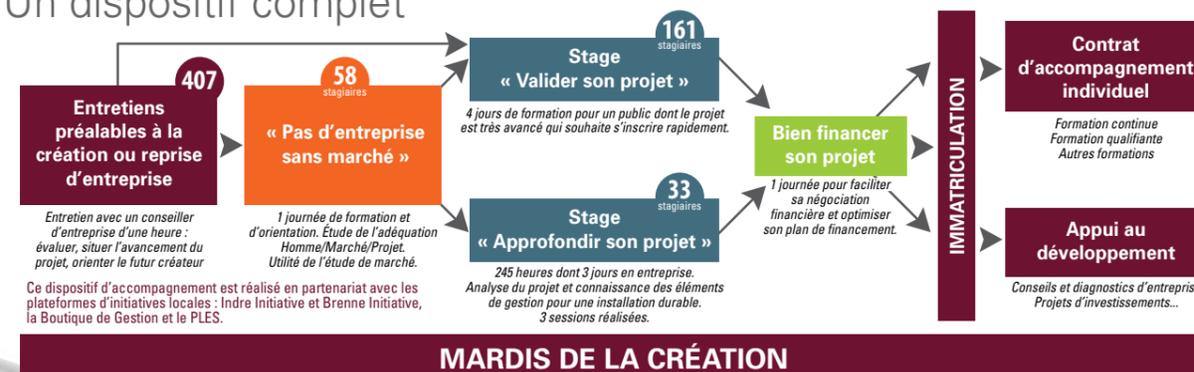
• 10 prestations réalisées

• 59 entreprises accompagnées au total

Plus d'infos : Isabelle Viraud - Conseillère d'entreprise
Chargée de l'emploi - Tél : 02 54 08 80 02 - i.viraud@cm-indre.fr

Création - Reprise - Transmission

Un dispositif complet



Les Mardis de la Création, le premier mardi de chaque mois

- 11 rendez-vous en 2014
- 18 partenaires de l'entreprise
- 195 visiteurs informés sur l'année
- 236 entretiens individuels avec les partenaires

Chaque mois, porteurs de projets et chefs d'entreprises bénéficient d'un après-midi d'informations pour bien se lancer dans l'artisanat ou développer leur entreprise.

Au programme de 13h30 à 17h30 :

- Information collective sur le régime d'auto-entrepreneur
- Atelier pratique
- Rendez-vous personnalisé avec les partenaires de l'entreprise (banques, plateformes d'initiative locales, assurances, expert-comptable, avocats, URSSAF, RSI, ...)
- Entretien avec les conseillers d'entreprise de la CMA. Entrée libre et gratuite.



Forum de la création reprise transmission d'entreprise

Le 21 novembre, la CMA, la CCI et la Chambre d'Agriculture ont co-organisé l'évènement qui a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

- 33 exposants partenaires de l'entreprise
- 370 visiteurs : 44% avec un projet de création et 18% avec un projet de reprise, 39% dans le commerce et l'industrie (CCI), 35% dans l'artisanat (CMA), 5% dans l'agriculture (Chambre d'Agriculture),
- 180 personnes ont participé aux 3 ateliers et tables rondes
- 40 rendez-vous assurés par les conseillers d'entreprise de la CMA.



Recherche d'entreprises à reprendre

En 2014, 25% des artisans sont âgés de plus de 55 ans.

- 74 mises en relation cédant/repreneur

• 2 sites dédiés :

www.bnoa.net

www.transartisanat.com

(plus de 110 offres de cession)

Plus d'infos : Service Développement Économique - Tél : 02 54 08 80 10 - 02 54 08 80 20

Diagnostic d'entreprise

Le diagnostic de l'entreprise permet d'obtenir une photographie réelle de l'entreprise avec l'étude des éléments suivants : le marché, les clients, les produits, la concurrence ainsi que la structure juridique ; les moyens de productions, les locaux, l'état du matériel sont également étudiés. Enfin, une analyse financière, à partir des 3 derniers exercices, permet de définir la rentabilité de l'affaire et peut aider à évaluer un prix de vente.

• 60 diagnostics cédants.

Recherche de repreneurs et diffusion d'annonces

Un diagnostic de reprise est établi avec le porteur de projet : il s'agit d'une approche générale qui permet d'étudier les conditions de reprise. Il dresse un bilan objectif des qualités, des motivations et des atouts du repreneur potentiel.

- 80 diagnostics repreneurs
- 57 transmissions enregistrées au CFE dont 35 accompagnées et 4 initiées.



L'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



L'équipe du CAD

Promouvoir les métiers et l'alternance pour les jeunes et les entreprises

Le Centre d'Aide à la Décision (CAD)

Le CAD assure la promotion du secteur des métiers, des filières de formation par alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation).

Ses missions :

- Recenser les offres et les demandes de contrats en alternance
- Mettre en relation les entreprises et les candidats potentiels
- Permettre aux chefs d'entreprises de définir leurs besoins et aux candidats de clarifier leur projet professionnel
- Participer à des forums et salons liés à l'emploi et à la formation.

Les jeunes

- **6 987** jeunes informés et sensibilisés
- **46** informations collectives
- **1 176** jeunes inscrits à la bourse de l'apprentissage
- **358** jeunes accompagnés ont signé un contrat.

La médiation

Depuis janvier 2006, l'action « limiter le risque de rupture de contrats d'apprentissage » financée dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens signé entre l'Etat et la Région Centre a permis la nomination d'une médiatrice par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre.

• N°Azur : 0 810 400 459 ou Lydie Roger : 06 30 23 89 81 / l.roger@cm-indre.fr

Le développeur apprentissage

Depuis 2008, le développeur apprentissage sillonne le département afin d'informer les chefs d'entreprise aux contrats en alternance.

- **1014** entreprises ont été visitées.

Plus d'infos : Séverine PERCHAUD - Tél : 02 54 08 80 22 ou 06 33 01 66 15
s.perchaud@cm-indre.fr

ZOOM...

> **L'apprentissage, et si c'était maintenant...** • Le 5 novembre 2014, organisé par le CAD et ses partenaires la Mission Locale, Pôle Emploi, l'ADIL, le CIL Val de Loire, Mob d'emploi, Ohée Prométhée, ce forum a permis aux jeunes de rencontrer des professeurs, des chefs d'entreprise et de participer à des ateliers techniques/recherches d'emplois.

Une 4^{ème} édition aura lieu en octobre 2015. Déposez vos offres d'apprentissage dès maintenant auprès du CAD.

> Agenda des événements 2015

Nuit de l'orientation : 30 janvier

Forum de l'orientation : 6 et 7 février, Belle-Isle à Châteauroux

Portes ouvertes des CFA : 14 mars

Forum de l'apprentissage, du contrat de professionnalisation et de la formation, Job

Dating : 15 avril

Plus d'infos : CAD - Tél : 02 54 08 80 16 - cad@cm-indre.fr

Un réseau de partenaires :

- Le Réseau Accueil Information Orientation dont il est partie intégrante
- Le Centre d'Information et d'Orientation
- L'Éducation Nationale (Inspection Académique, collèges, lycées, mission de lutte contre le décrochage scolaire)
- Les missions locales
- Les centres de formation
- Les organisations professionnelles
- Les entreprises
- Le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

Les entreprises

- **3 656** entreprises contactées
- **1 014** visites entreprises
- **527** offres recueillies
- **452** offres satisfaites

Actions spécifiques :

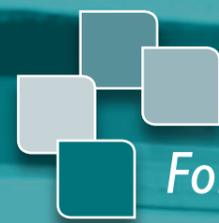
> **Les Stages "Découverte des Métiers"** • Permettre aux jeunes durant les congés scolaires d'effectuer 1 à 5 jours de stage en entreprise ou dans un CFA et pouvoir ainsi conforter leur choix d'orientation. En 2014, **261** participants.

> **"Job Dating"** • Le job dating est une session de recrutement qui se déroule sur peu de temps. Ce sont des entretiens d'embauche où le futur apprenti doit se présenter et mettre en avant ses motivations.



Le jeune peut être recontacté par l'entreprise pour un « stage de découverte des métiers ». En 2014, 4 job dating ont eu lieu sur le département associant les missions locales, Pôle Emploi et le CAD. **10** contrats d'apprentissage ont été conclus à la suite de ces rendez-vous.

> **« Parrains et Marraines pour l'emploi »** • L'action régionale "parrains et marraines" permet à des jeunes d'être accompagnés par des chefs d'entreprise bénévoles afin de faciliter leur insertion professionnelle et l'accès à l'emploi. En 2014, dans l'Indre, **30** jeunes sont ainsi parrainés.



Formation par alternance

Créé en 1981, le **Centre de Formation d'Apprentis des Métiers**, est un service de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre. À la rentrée 2014, il accueille **663** apprenants en formation par alternance du CAP au Bac Pro dans **13** métiers dont **585** apprentis.

Il assure des formations diplômantes (d'Etat ou de branches) et des formations continues et qualifiantes. Les jeunes en contrat de travail sont en général au CFA une semaine (niveau V) ou deux par mois (niveau IV) et le reste en entreprise.

Données chiffrées

- **663** apprenants accueillis
- **585** apprentis inscrits fin 2014, **15** CQP, **32** DIMA, et **31** formations continues (CAP Coiffure 1 an, CAP Alimentation, CIF)
- **74** agents au CFA dont 44 professeurs
- **175 €** de prime du Conseil général pour le 1^{er} équipement des apprenti(e)s
- **de 30 € à 200 €** de prime du Conseil Régional pour le 1^{er} équipement des apprenti(e)s
- **550** visites dans les entreprises qui accueillent des apprentis (soit une augmentation de 20% par rapport à 2013)

Les actions pédagogiques

• **L'Atelier** : l'expérimentation initiée à la rentrée 2013 avec le soutien actif de la Région Centre poursuit son développement. Le public cible reste à la rentrée 2014 les apprentis de niveau V du secteur alimentaire, 1^{ères} années étendu aux 2^{èmes} années (pour assurer une continuité de la prise en charge). Début 2015, le secteur vente (1^{ères} années) devrait entrer dans le dispositif. L'objectif reste une généralisation de l'Atelier, pour une prise en charge des apprentis présentant des difficultés cognitives importantes, véritable frein à l'acquisition des compétences requises par la formation suivie. L'important travail sur l'estime de soi et le retour expérientiel du vécu en entreprise sont des vecteurs qui affichent de premiers résultats chez les bénéficiaires.

• **Semaines de Prévention Santé & Sécurité 2014** : le dispositif grandit en étoffant encore plus le cercle des partenaires mobilisés pour l'occasion autour des questions de santé, sécurité au travail, éducation sexuelle et affective... Ce sont ainsi **375 h d'actions qui ont été dispensées du 24/11 au 12/12**.



Effectif des apprentis fin 2014 :

	Total	dont 1 ^{ère} année
Alimentation	199	93
Hôtellerie	150	87
Automobile	60	25
Vente	114	61
Coiffure	62	29
	585	295

Budget du Centre de Formation des Apprentis

- le budget du CFA s'élève à **4 000 000 €**
- **68 %** de participation du Conseil Régional au budget de fonctionnement
- **80 %** de participation du Conseil Régional au budget d'investissement
- **350 000 €** de taxe d'apprentissage perçus soit 9 % du budget.

La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) est dispensée depuis la rentrée 2014

auprès de l'ensemble des apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. **14h pour valider par un certificat, l'acquisition des premiers gestes qui sauvent.** Une vraie plus-value pour l'apprenant et son entreprise. La formation sera prochainement ouverte (en recyclage) aux anciens apprentis et aux maîtres d'apprentissage.



Les actions pédagogiques (suite)

Par secteurs :

• Coiffure :

- Module « Stage barbier » inscrit dans la progression des BP Coiffure et ouvert à un public extérieur
- Développement de partenariats (convention de prestations au Salon de Coiffure) avec C-FOR CALIOPEE, Puy d'Auzon et l'ADAPEI36.

• Automobile :

- Salon de l'Auto 2014 : un groupe de jeunes CQP s'est rendu au Salon.

• Alimentation et H&R :

- CAP métiers de l'alimentation : réalisation d'un calendrier par le groupe pour financer une sortie pédagogique à Rungis
- Salon : Européen 2014 (environ 50 apprenants s'y sont rendus), Salon Equip'Hotel...
- En partenariat avec l'URGC et la Chambre d'Agriculture, le CFA a permis à des apprentis des secteurs viande et

cuisine de découvrir du 16 au 23 septembre, trois élevages de moutons Berrichons du département. Une occasion pour les apprenants de rencontrer des producteurs locaux mais aussi de les sensibiliser aux qualités organoleptiques de cette race et aux opportunités commerciales qu'elle pourrait offrir.

Autres :

- Généralisation de l'évaluation en ponctuel aux examens (fin du CCF).
- Suite aux travaux de réfection des sanitaires de l'internat débutés en 2014, le 2^{ème} et le 3^{ème} étages sont terminés.

• Projets de Mobilité Européenne 2014 :



- TECA Barcelone : 15 apprenties en BP coiffure
- TECA Porto : 19 apprentis en CAP vente A et B
- LEONARDO Olzstyn : avec des apprentis de niveau IV (secteurs cuisine, employés de restaurant, boulangerie pâtisserie)



RÉSULTATS EXAMENS			
NIVEAU V			
Secteurs	Présentés	Admis	2014 en %
ALIMENTATION	72	62	86,11 %
HÔTELLERIE	48	42	87,5 %
AUTOMOBILE	38	32	84,21 %
VENTE	30	29	96,66 %
COIFFURE	23	16	69,56 %
TOTAL NIVEAU V	211	181	85,78 %
NIVEAU IV			
BAC PRO	17	13	76,4 %
CQP	14	13	92,85 %
BP - BTM	41	19	46,34 %
TOTAUX NIVEAU IV	72	45	62,5 %
TOTAL NIVEAUX V et IV	283	226	79,85 %
Stage CAP métiers de l'alimentaire	13	9	69,23 %
CAP Coiffure en 1 an	7	3	42,85 %

Projets 2015 :

PROJETS DE TRAVAUX

> Après les études et premiers contacts menés en 2014, le projet de **modernisation des laboratoires alimentaires est bien engagé**. L'hypothèse retenue par les élus est celle d'une reconstruction d'un bâtiment neuf abritant l'ensemble des laboratoires alimentaires ainsi que l'agrandissement et la modernisation de la cuisine pédagogique. Le projet évalué à plus de 7 millions d'euros devrait être réalisé sur une période d'environ 36 mois

PROJETS DE MOBILITÉ EUROPÉENNE

- > LEONARDO : Barzano (en Italie) avec des 2^{èmes} années de CAP PA
- > ERASMUS+ : Olzstyn (suite de l'appariement en cours d'élaboration). Des apprentis de section niveau IV et CAP connexe partiront 2 semaines, intégrés dans des entreprises polonaises
- > TECA Oslo : groupe de BP coiffure 1^{ères} années
- > TECA Prague : groupe de CAP mécaniciens et carrossiers
- > Nous préparons la venue d'une délégation polonaise d'Olzstyn, dans le cadre du projet de jumelage d'établissement initié l'an passé, avec le soutien de la Ville de Châteauroux

Des actions de promotion !

- **Les deux journées portes ouvertes** ont attiré **430 visiteurs**.
- **Présence du CFA sur le Salon de la Pêche** de Châteauroux du 21 au 23 février 2014. 2nd salon national pour le secteur en nombre de visiteurs, devant celui de Paris.
- **Téléthon 2014** : une première dans l'établissement qui a permis de récolter en 1 demi-journée d'actions, la **somme de 642,30 €**
- **Participation de la section pâtissier-chocolatier-confiseur au Salon du Chocolat** de Saint-Maur du 15 au 16 novembre
- **Participation de la section boucherie au Salon de la Gastronomie de Châteauroux** du 21 au 23 novembre



Plus d'infos : CFA des Métiers - Tél : 02 54 08 70 00 - info@cfacm36.fr

Facebook : www.facebook.com/cfacm36
www.cfacm36.fr

ÉVÈNEMENT 2015

> FORUM DE L'APPRENTISSAGE, DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET DE LA FORMATION

Cet événement départemental, piloté par la Mission Locale de Châteauroux, concerne des jeunes scolarisés intéressés par la voie de l'apprentissage et des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes intéressés par l'apprentissage, le contrat de professionnalisation, ou à la recherche d'une formation qualifiante favorisant l'accès à l'emploi.

L'organisation de ce forum repose sur l'engagement des partenaires suivants : La CAC - le CAD - Cap Emploi - les Chambres consulaires - Collectif CFA 36 - Éducation Nationale - ERDF - Missions Locales du département - Pôle supérieur Sainte Solange AFTEC - Pôle Emploi. Il se déroulera le **mercredi 15 avril 2015 de 14h à 17h30**, Salle Barbillat Touraine, site de Belle-Isle, avenue Daniel Bernardet à Châteauroux.

De nombreuses structures de formation (CFA, organismes de formation,...) seront présentes aux côtés d'entreprises. Des offres seront proposées sur un grand écran tout au long de l'après-midi. Un stand pourra renseigner sur les questions administratives et juridiques des contrats d'apprentissage et un autre, sur les dispositifs d'accès au logement et à la mobilité.

Plus d'infos : CAD - Tél : 02 54 08 80 16 - cad@cm-indre.fr

SOIRÉE DE LA QUALIFICATION

Le CFA fait son show !



« Cette soirée est le rendez-vous des forces vives de l'artisanat, les diplômés d'aujourd'hui sont la relève de demain ». Ainsi s'exprimait, le 17 novembre dernier à la Salle Barbillat Touraine de Châteauroux, Jean-Michel Degay, président de la CMA 36, en ouverture de la Soirée de la qualification 2014 dédiée aux 250 jeunes diplômés du CFA des métiers et aux titulaires des formations qualifiantes. Devant près de 450 personnes parmi lesquelles Alain Espinasse, préfet de l'Indre, élus locaux, artisans, maîtres d'apprentissage, partenaires, parents, le président rappelait « l'importance de la formation par l'apprentissage. L'apprentissage est le fil de la réussite pour les jeunes qui désirent apprendre autrement. Dans l'Indre, 730 personnes sont formées chaque année, avec un taux de 80% de réussite et d'insertion professionnelle ». Après la mise à l'honneur des trois majors de chaque promotion, chacun présentait son savoir-faire : peintures sur carrosserie, sculptures en chocolat... Un clin d'œil tout particulier à la section coiffure qui a réalisé un véritable show sur le thème « Rock et glamour », avec l'appui de la troupe de hip-hop Tiktak Crew.

Enfin, 3 brevets de maîtrise coiffure, 2 assistants de dirigeant d'entreprise artisanale et 3 CAP coiffure en un an étaient aussi mis à l'honneur, au titre de la formation qualifiante.

Les convives se sont ensuite retrouvés autour d'un cocktail préparé, comme il se doit, par les jeunes du CFA des métiers, section charcuterie traiteur et hôtellerie-restauration.



Formations continues Formations qualifiantes



L'équipe du Service Formations Continues

Faire le choix de la formation, c'est se donner les moyens de réussir

Le service Formation de la CMA de l'Indre accompagne les projets de développement des entreprises grâce à des formations de qualité.

Artisans, conjoints, salariés, des formations adaptées à vos besoins

Pour développer ses compétences et celles de ses collaborateurs, la CMA propose un large panel de formation continue tout au long de l'année dans les domaines suivants :

- Gestion administrative / bureautique / internet
- Gestion Financière
- Gestion Commerciale
- Juridique
- Ressources Humaines et Développement personnel
- 15 formations
- 50 jours de formation
- 103 stagiaires accueillis

Formations individualisées sur site

- 4 formations réalisées (accueil client, Photoshop, comptabilité)

Nouveauté 2014

FORMATION "Découverte des marchés publics"

Suite à la réunion organisée avec le Conseil Général et l'OPHAC sur « comment répondre à un appel d'offre des marchés publics », cette formation a réuni 7 stagiaires.

ZOOM...

> Préparation à l'examen de taxi et auxiliaire ambulancier

Initiée par Madame Agnès GONIN (Ambulances Argentonaises), cette formation a permis d'identifier les besoins de 8 entreprises.

Cette formation a été réalisée dans le cadre d'une convention POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) Taxi Auxiliaire Ambulancier.

En partenariat avec :

- Pôle Emploi : pour le recrutement et le suivi des stagiaires
- OPCA Transport : pour le financement de la formation
- CESU : pour la formation auxiliaire ambulancier
- 15 stagiaires accueillis
- 10 ont obtenu l'examen
- 11 ont retrouvé un emploi

Formations QUALIFIANTES

ADEA : Assistant de Dirigeant de l'Entreprise Artisanale
Permet au plus proche collaborateur du chef d'entreprise d'acquérir des compétences pour piloter et encadrer une équipe et/ou créer ou reprendre une entreprise

- 1 module réalisé : gestion économique et financière
- 168 heures
- 8 stagiaires accueillis
- **2 stagiaires, en fin de parcours, ont obtenu le titre**

BM Coiffure niveau III

Permet au chef d'entreprise ou salariés de la coiffure d'acquérir une haute qualification dans son métier et de maîtriser le pilotage d'une entreprise.

- 4 modules
- 144,5 heures
- 32 stagiaires accueillis
- **3 stagiaires titulaires du titre**

CAP Coiffure en 1 an

- Session 2013/2014 : 7 stagiaires accueillis, 3 candidats reçus en juin 2014
- Session 2014/2015 : 11 stagiaires accueillis, 807 heures de formation réalisées

Formation TAXI

Actualisation des connaissances pour la profession de taxi :

- 4 sessions réalisées
- 64 h de formation
- 44 stagiaires accueillis

Préparation à l'examen de taxi :

- 1 session réalisée
- 14 stagiaires accueillis
- 13 ont obtenu l'examen
- 184 h de formation

Sensibilisation à la sécurité routière (récupération de points)

- 11 stages réalisés
- 154 stagiaires accueillis
- 154 h de formation



Événements

Les actions mises en œuvre pour promouvoir l'artisanat

Afin de faire connaître les métiers, promouvoir la qualification, valoriser la réussite du secteur, appuyer le développement des entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat mène tout au long de l'année des opérations de promotion de l'Artisanat.

Nos objectifs...

... INFORMER

Artisans du Bâtiment, répondre aux appels d'offres des marchés publics



2 réunions d'informations, l'une avec le Conseil Général en février et la seconde en juin avec l'OPHAC ont regroupé près de 110 entreprises. Des formations basées sur des études de cas pratiques ont ensuite été proposées aux artisans afin de les aider à répondre aux appels d'offres.

15 mai : rencontre interentreprises sur la coopération artisanale « Artisans, réussir ensemble »



150 personnes réunies au Château des Planches de Saint-Maur ont pu découvrir et s'informer sur le principe de coopérative et de groupement. Des conférences et des ateliers par métiers ont rythmé cette journée.

Depuis des projets de coopératives sont en cours dans l'Indre et notamment dans les métiers de services à la personne. Une première réunion en octobre animée par la coopérative « Artisanat à Domicile 37 » a réuni 14 entreprises.

29 septembre : « Rentrée Economique Interconsulaire »

Près d'une centaine de partenaires politiques et économiques ont participé à la 1^{ère} édition de la « Rentrée Economique Interconsulaire » organisée par la CMA, la CCI et la Chambre d'Agriculture. Une réunion qui a rappelé le rôle des consulaires comme partenaires incontournables des projets de développement des collectivités territoriales.

Une émission mensuelle plus proche de vous

> **BIP TV : l'émission « Rendez-vous avec les artisans »** est de plus en plus appréciée du grand public. Cette émission a pour objectif de promouvoir l'artisanat local et l'offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Au programme : reportages, portraits, conseils d'experts, petites annonces et agenda des événements.

Horaires de diffusion : 1^{ère} diffusion : 2^{ème} jeudi du mois 20h ; Rediffusion (pendant un mois, une semaine sur deux) : jeudi 20h, 22h ; vendredi 06h55, 11h, 17h25 ; samedi 20h30 ; dimanche 14h, 18h ; lundi 14h ; mardi 09h20 ; mercredi 08h55. Chaîne : Canal 36 de la TNT ou sur <http://www.biptv.tv/>.

... VALORISER

Semaine Nationale de l'Artisanat : « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'Artisanat »

La CMA et ses partenaires ont organisé une prestigieuse soirée qui a successivement remis :

- > **Les Trophées de l'Apprentissage** aux 9 jeunes du CFA des Métiers qui se sont démarqués aux concours départementaux, régionaux et nationaux.
- > **Le Prix Départemental des Métiers d'Art 2013** : Yuriko OKAMOTO, souffleur de verre à Reuilly et lauréate, a reçu un chèque de 1000€ de la MAAF Assurances.
- > **Le Titre de Maître Artisan 2014** : Sébastien MARTEAU, menuisier à Déols et Bruno BEAUFRERE, boulanger à Poulligny-Saint-Pierre.
- > **Le Prix Stars et Métiers de la Banque Populaire et de la CMA** qui récompense le dynamisme et l'innovation des entreprises artisanales. 3 entreprises lauréates : Gilles COUTON, EARL Vertical à CHABRIS, entreprise de rénovation de châteaux d'eau ; Stéphane BREMAUD, EARL BREMAUD à TOURNON ST MARTIN, entreprise de charpente-couverture ; Dorothee DESCLOUDARD, C2Saison au POINÇONNET, fleuriste.

...PROMOUVOIR

Les métiers du bâtiment et de la décoration sur l'Espace artisans

Organisé avec la FFB et la CAPEB, l'espace artisans, sur le Salon de l'Habitat de Châteauroux, permet aux artisans de mettre en scène leurs métiers et leur savoir-faire autour d'une opération collective. 24 artisans représentés.



Les entreprises engagées dans des actions environnementales

- > **Les Ecodéfis.** Le SYMCTOM du Blanc et la CMA ont organisé les Ecodéfis des artisans commerçants. 55 entreprises se sont engagées dans l'opération et 47 ont été labellisées lors de la cérémonie officielle du 19 novembre.
- > **Village de la réparation et label RÉPAR'ACTEURS.** Sur le marché du Blanc, le village de la réparation a fait la promotion des artisans de la réparation avec un objectif citoyen : celui de faire réparer plutôt que jeter.

Le soutien aux métiers de l'alimentaire

- > **Salon de la gastronomie de Châteauroux :** du 21 au 23 novembre 2014. La section boucherie du CFA a réalisé des démonstrations de savoir-faire auprès d'un public conquis. La CMA venait en soutien aux métiers de bouche présents sur le Salon.
- > **Saveurs de proximité :** le 27 octobre. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Pays Castelroussin, la CMA a organisé la 3^{ème} édition de « Saveurs de proximité ». 20 producteurs de l'Indre, réunis en un lieu unique, ont présenté leurs produits à une cinquantaine de professionnels de l'alimentaire.
- > **Dans le cadre des créations de Pâques, de la Fête des Mères et de Noël,** la CMA a coordonné le lancement des nouveaux produits des artisans pâtisseries et charcutiers.

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS 2015

- **14 mars :** Portes ouvertes du CFA des Métiers
- **13 au 20 mars :** Semaine Nationale de l'Artisanat
- **20 au 23 mars :** Espace Artisans sur le Salon de l'Habitat de Châteauroux
- **27 au 29 mars :** Journées Européennes des Métiers d'Art
- **20 au 25 mai :** Foire Exposition de Châteauroux
- **Octobre :** Saveurs de Proximité
- **Novembre :** Salon de la Gastronomie de Châteauroux
- **Novembre :** Forum de la Création Reprise Transmission d'Entreprises
- **Novembre :** Soirée de la Qualification

Projets 2015 :

- > Le nouveau site internet de la CMA 36 verra le jour au cours du premier semestre 2015. Un travail régional est en cours sur l'élaboration d'un site régional et de six sites départementaux.



En étant plus proche, on est plus efficace.

Pour bien vous conseiller, c'est mieux d'être à vos côtés. Nos conseillers et nos experts se rapprochent de vous et sont tous présents dans votre région. Leur métier : vous accompagner dans les moments clés de votre activité et identifier des pistes d'économies d'énergie concrètes et utiles à votre compétitivité.

EDF Entreprises innove pour votre compétitivité

edfentreprises.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Les chantiers du Conseil général donnent du travail aux entreprises de l'Indre.

Entre 2009 et 2014, le Département a investi **38,2 M€** dans les collèges de l'Indre. En 2015, il poursuit son «Plan Bâtiment» en faveur de l'accessibilité et de l'efficacité énergétique.



Les appels d'offres du Département sont consultables sur www.indre.fr

dilizi

UN PETIT PAS POUR VOTRE ÉQUIPEMENT, UN GRAND PAS POUR VOTRE ACTIVITÉ

Grâce à une application à télécharger⁽¹⁾ sur votre smartphone⁽²⁾, l'offre Dilizi, **sans forfait ni engagement**, vous permet avec un simple boîtier⁽³⁾ d'accepter les règlements par carte bancaire lors de vos déplacements⁽⁴⁾.

De plus, vous bénéficiez de services additionnels⁽⁵⁾ tels :

- un catalogue de produits personnalisable,
- une caisse digitale,
- un fichier clients...



Pour en savoir plus,
contactez-nous dans l'Indre
au 09 84 98 92 47⁽⁶⁾

(1) Application gratuite, disponible sur App Store et Google Play. App Store est un service d'Apple Inc. (2) Dilizi est compatible avec les smartphones et tablettes Bluetooth® de dernière génération iOS 6 minimum et Android 2.2 minimum, et selon le matériel. (3) Vous achetez le boîtier 99 € HT et vous ne payez la commission que si vous réalisez des transactions selon les conditions prévues au contrat. (4) Sauf cartes à pistes et American Express, sous réserve d'accès à Internet sur le lieu de la connexion. (5) Selon les conditions prévues au contrat. (6) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE

ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES

